



COMMISSION DISCIPLINE

Commission du 28/05/2020

Sanction :	6 (six) dates de suspension dont 2 (deux) avec sursis
Période probatoire :	6 mois
Annexe :	Article 20.1 annexe 2-d
Fonction :	Officiel A
Compétition :	Championnat territorial +16 ans Fem. 1 ^{ère} division
Club :	CM Garges HB
Moment de la faute :	Pendant la rencontre et après la rencontre
Motif :	Outrage, attitude physique menaçante et agressive
Qualification :	Manquement grave à la morale et attitude antisportive grossière
Sanction :	2 (deux) points de pénalité avec sursis
Période probatoire :	9 mois
Annexe :	Article 20.1 annexe 5-f
Fonction :	Club
Compétition :	Championnat territorial +16 ans Fem. 1 ^{ère} division
Club :	HVO L'Isle-Adam/Persan
Moment de la faute :	Pendant la rencontre
Motif :	Pénétration de joueuses sur banc sur l'air de jeu pendant le match
Qualification :	Violence grave collective

Commission du 28/05/2020

Sanction :	2 (deux) points de pénalité avec sursis
Période probatoire :	9 mois
Annexe :	Article 20.1 annexe 5-f
Fonction :	Club
Compétition :	Championnat territorial +16 ans Fem. 1 ^{ère} division
Club :	CM Garges HB (club porteur)
Moment de la faute :	Pendant la rencontre
Motif :	Pénétration de joueuses sur banc sur l'air de jeu pendant le match
Qualification :	Violence grave collective

